



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 1^{er} mars 2022
N°2086

Barbara Pompili, Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher annoncent le déploiement de bourses d'étude nucléaire dans 10 lycées pilotes et 41 nouveaux projets lauréats aux appels à projet du volet nucléaire du plan France Relance

Doté d'une enveloppe globale de 470 millions d'euros pour la filière nucléaire, le plan France Relance prévoit, parmi ses différentes mesures :

- **Le soutien de projets de modernisation**, de développement ou de (re)localisation de sites industriels au service de la filière électronucléaire, ainsi que de projets de recherche et développement s'inscrivant dans la thématique « usine du futur », visant à renforcer la compétitivité des entreprises et à lever les verrous technologiques à leur performance.
 - **Le soutien de projets d'ingénierie de formations professionnelles** permettant le développement, le renforcement ou le maintien des compétences de la filière nucléaire française, notamment dans les métiers jugés critiques (soudage et usinage notamment).
 - **Le financement d'initiatives visant à maintenir et à renforcer les compétences critiques de la filière nucléaire.**
- **Un soutien aux élèves s'engageant dans les métiers critiques de la filière nucléaire**

Le renforcement des compétences de la filière est clef pour accompagner les projets ambitieux de la filière à l'export comme au niveau national. Il est également déterminant pour construire de nouveaux réacteurs nucléaires en France, comme annoncé par le président de la République le 10 février 2022 à Belfort.

Dans ce cadre, **Barbara Pompili**, **Bruno Le Maire** et **Agnès Pannier-Runacher** annoncent, avec l'Université des métiers du nucléaire (UMN), le déploiement d'un dispositif de bourses d'étude nucléaire permettant de promouvoir l'attractivité de la filière nucléaire sur des formations répondant aux besoins de métiers en tension : électricien industriel, chaudronnier, tuyauteur, mécanicien machines tournantes et soudeur.

Ces **bourses d'étude d'un montant de 600 € par mois et par élève, financées par France Relance**, sont destinées à des élèves sélectionnés au mérite et sur leur motivation pendant leur formation (BTS, BAC Pro ou CAP) préparant à ces métiers en tension.

Pour l'année scolaire 2021-2022, 50 élèves de 10 lycées pilotes pourront bénéficier de cette bourse d'étude, qui sera ensuite étendue à **200 élèves répartis dans une vingtaine de lycées pour l'année scolaire 2022-2023, puis 2023-2024.**

- **Un soutien au développement des entreprises du secteur nucléaire**

Lancé le 18 novembre 2020 et doté de 125 millions d'euros, l'appel à projets visant à moderniser l'outil industriel de la filière nucléaire et à soutenir l'innovation a déjà soutenu 77 projets.

Les ministres annoncent ce jour **27 nouveaux projets lauréats dans le cadre de la quatrième relève, réalisée le 7 septembre 2021. Ces 27 projets, dont certains sont communs à plusieurs entreprises, représentent 84,1 millions d'euros d'investissements industriels, soutenus pour 26 millions d'euros par l'Etat.**

- **21 PME lauréates**, soutenues à hauteur de 14 millions d'euros, pour 39 millions d'euros d'investissements productifs.
- **9 ETI lauréates**, soutenues à hauteur de 4,2 millions d'euros, pour 14,6 millions d'euros d'investissements productifs.

En matière de compétences et de formation professionnelle, un second appel à projets, doté d'environ 27 millions d'euros a été lancé le 3 mai 2021. Une vingtaine de dossiers a été déposée dans le cadre de la seconde relève de cet appel à projets, réalisée le 7 septembre 2021. A l'issue de l'instruction, **14 nouveaux projets lauréats ont été retenus, représentant 38 millions d'euros d'investissements, soutenus pour 13 millions d'euros par l'Etat.** Ils permettront de conforter les compétences de la filière dans plusieurs secteurs clefs.

Au total, 136 projets de la filière nucléaire sont désormais soutenus par France Relance, à hauteur de 150 millions d'euros, pour un montant total d'investissements industriels de 489 millions d'euros.

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, déclare : « *Pour atteindre nos objectifs climatiques, nous aurons besoin dans les années à venir de toutes les sources d'électricité décarbonée, renouvelables et nucléaire. Le plan de relance nous permet d'investir pour développer les compétences clés pour la filière nucléaire et moderniser les entreprises du secteur. Il répond ainsi aux priorités que sont notamment la sûreté d'exploitation, la performance industrielle et la recherche de solutions innovantes pour la gestion des déchets radioactifs.* »

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, déclare : « *Comme l'a déclaré le chef de l'Etat le 10 février 2022 nous relançons dès maintenant la construction de réacteurs nucléaires en France. C'est pour permettre à toutes les entreprises de la filière nucléaire, PME et ETI aux côtés des grands opérateurs, EDF, Orano, Framatome, l'Andra et le CEA, de relever ce défi industriel majeur pour notre avenir énergétique décarboné que nous soutenons leurs projets de modernisation, d'innovation et de renforcement des compétences avec France Relance.* »

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, déclare : « *Je tiens à féliciter tous les jeunes qui s'engagent pour servir l'industrie française, et plus particulièrement ceux qui se préparent*

à devenir les futurs électriciens spécialisés, chaudronniers, tuyauteurs, mécaniciens sur machines tournantes et soudeurs dont la filière nucléaire a besoin. Ce sont ces jeunes qui construiront l'indépendance énergétique de la France et garantiront son approvisionnement électrique tout en permettant l'atteinte de la neutralité carbone en 2050. »

Plus d'informations dans le dossier presse :

<https://presse.economie.gouv.fr/01-03-2022-dossier-de-presse-laureats-des-fonds-de-soutien-aux-investissements-du-secteur-nucleaire-et-au-renforcement-des-competences-de-la-filiere-nucleaire/>

Contacts presse :

Cabinet de Barbara Pompili	secretariat.communication@ecologie.gouv.fr
Cabinet de Bruno Le Maire	presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet d' Agnès Pannier-Runacher	presse@industrie.gouv.fr